

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 44 (1956)

Heft: 839

Artikel: L'Union interparlementaire : institution visant à l'entente internationale, fondée en 1889, a siégé en Yougoslavie

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-268778>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)


Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Compte de chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD RÉDACTION M ^{me} WILÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES M ^{lle} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex	 Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.) Abonnement de soutien 8.— Le numéro 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date
		YSAÏE.

Heureux ceux qui
se laissent le moins
surprendre et tou-
cher par les grands
riens de la vie.

La consultation féminine zurichoise sous la loupe des statisticiens

Les « Nouvelles statistiques zurichoises » (Zürcher statistischen Nachrichten, Heft 4, 1955) viennent de publier un tirage à part concernant la consultation des Suissesses de la ville de Zurich, en août dernier.

Nous avons déjà commenté cet événement dans notre numéro du 5 novembre 1955 et nous ne voulons pas nous répéter, mais il convient cependant de communiquer à nos lecteurs les informations instructives supplémentaires que cette publication nous fournit.

La consultation, grâce au questionnaire, permet d'étudier les catégories des participantes

La formule adoptée, on s'en souvient, était unique en son genre, puisqu'on avait adjoint un questionnaire sur le suffrage féminin au recensement fédéral des entreprises. Avec l'enveloppe concernant le recensement, on délivrait, dans chaque ménage, un nombre de questionnaires égal au nombre de Suissesses majeures faisant partie du ménage. Ces questionnaires étaient accompagnés d'une enveloppe affranchie pour la réponse. Comme ils ne portaient aucun nom, les réponses étaient complètement anonymes. On pouvait les expédier gratuitement par la poste, ou les remettre au fonctionnaire qui venait recueillir les formulaires concernant le recensement des entreprises, le 24 août. C'est ce procédé qu'ont employé la majorité des participantes à la consultation. Il n'y eut que 20.000 femmes, soit le 15 % du total, qui ont expédié le formulaire par la poste.

Les jeunes Zurichoises ont moins voté que leurs aînées

On nous permettra de donner quelques autres renseignements qu'une consultation à domicile pouvait seule fournir et qu'il était impossible de se procurer lorsque les personnes consultées se rendent dans un local de vote, comme à Bâle ou à Genève.

Cerises

La récolte sera magnifique, cette année.

Mangez les cerises de notre pays. Utilisez les cerises dénoyautées pour vos confitures.

Sauvez nos cerises de l'alambic.

Une apparition prématurée

Les abonnés seront sans doute surpris de recevoir leur journal avant le 1^{er} samedi du mois. Ils se souviendront peut-être que, d'autres années, le « Mouvement féministe » de juillet avait été supprimé et ils ne recevaient, au cours de ce mois, que le numéro de « Femmes suisses » ; puis le cours régulier de la publication reprenait dès le 1^{er} samedi de septembre.

En 1956, le premier samedi tombe le 1^{er} septembre, ce qui suppose la composition du journal pendant la deuxième quinzaine d'août, à un moment où les activités de groupes sont en sommeil et où les nouvelles ne sont pas encore parvenues à la rédaction. Il a donc semblé plus judicieux de maintenir le « Mouvement » de juillet et de supprimer celui de septembre. En août, chacun le sait, la suspension est complétée.

Mais nos deux journaux de juillet paraîtront avec une avance de quelques jours, afin d'atteindre les abonnés avant la dispersion accentuée due aux vacances, dès le 15 juillet.

Le questionnaire demandait, en effet, des renseignements sur l'âge, l'état-civil, le nombre d'enfants, l'activité professionnelle.

Nous avons déjà parlé de la participation par quartiers, il s'est vérifié que le plus fort pourcentage a été atteint dans les quartiers où les électeurs sont aussi les plus zélés à se rendre aux urnes.

Il apparaît que, comme pour les électeurs masculins, l'abstention est plutôt le fait des jeunes.

Age	Proportion des participantes
20-34	75,0 %
35-49	82,9 %
50-64	85,5 %
65 et plus	80,4 %

Ce tableau donne des indications précises sur les classes d'âge qu'il conviendrait surtout d'intéresser à la question. Naturellement puisqu'il n'y avait rien d'obligatoire dans cette participation, plusieurs réponses ont omis de mentionner l'âge ; sur 127.693, 5211 se sont abstenues de mentionner leur âge, on voit que cette proportion est faible et ne peut guère modifier le tableau.

Les femmes mariées ont mis plus d'empressement à répondre que les femmes seules

Les réponses concernant l'état-civil, avec la réserve d'un petit nombre d'entre elles qui ne fournissent pas d'indication sur ce point, sont instructives aussi quant à la participation.

Etat-civil	Proportion des participantes
célibataires	71,0 %
mariées	87,5 %
veuves	79,2 %
séparées	76,4 %

On voit que les femmes mariées manifestent le plus fort intérêt pour ou contre la question, en dépit de l'opinion qui prétend souvent le contraire.

C'est dans la force de l'âge que les femmes ressentent surtout la nécessité d'obtenir leurs droits

L'Union interparlementaire

institution visant à l'entente internationale, fondée en 1889, a siégé en Yougoslavie

L'Union Interparlementaire a tenu ses assises, à Pâques, en Yougoslavie. Il ne s'agissait pas, à vrai dire, d'une grande assemblée comme l'an dernier en Finlande, mais d'une réunion des commissions préparant la conférence de Bangkok, en 1957.

Les séances se sont tenues à Dubrovnik, l'ancienne Raguse, dans le bâtiment de la galerie d'art. L'objet des travaux avait trait avant tout aux questions d'Asie et d'Afrique, puis, l'an prochain, les problèmes concernant les territoires non autonomes seront au centre des débats.

35 pays étaient représentés par 130 délégués. Un grand banquet leur fut offert par le gouvernement yougoslave et présidé par un représentant du maréchal Tito.

Parmi les délégués on remarquait plusieurs femmes, Mme Lebedeva, député au Soviet Suprême, fut nommée présidente de la commission sociale, Mme Dr Hubert de la République fédérale d'Allemagne, Mme Devaud, sénateur, de France, Mlle K. Polyala, de Finlande.

Ces informations ont été fournies lors de l'Assemblée de la Chaîne des mères, le 13 juin, à l'Ecole d'études sociales à Genève,

Les amateurs d'art oriental, les curieux des civilisations lointaines et originales se donneront rendez-vous à

L'EXPOSITION D'ESTAMPES JAPONAISES

de la collection de Mme Cuchet-Albaret

A plus d'une reprise déjà, notre journal a signalé les expositions d'estampes japonaises provenant de la collection fort connue de Mme Cuchet-Albaret, celle-ci étant d'autre part, auteur de nombreux recueils de vers et amie de la cause suffragiste.

Nous avons demandé à M. Perret, conservateur du Cabinet des estampes, fervent d'art oriental, de bien vouloir répondre à quelques unes de nos questions sur l'exposition qui se tient actuellement au Cabinet des estampes (5, promenade du Pin à Genève), du 14 juin au 15 juillet. Grâce à l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder, et dont nous tenons à le remercier, nous pouvons donner les indications qui suivent.

Au cours de ces dernières années, Mme Cuchet a fait don à l'Université de deux ensembles, l'un forme une collection qui peut servir de résumé à l'histoire de l'estampe japonaise et permet aux étudiants, qui auraient besoin pour leurs travaux, de cette documentation, de la consulter à leur gré.

Le second ensemble est formé de soixante-huit grands *surimono* du XIX^e siècle. Qu'appelle-t-on *surimono* ? C'est une estampe qui a fait l'objet d'un tirage particulièrement soigné, pour lequel des procédés techniques spéciaux ont été employés ; le gaufrage du papier, les rehauts d'or et d'argent, caractérisent ces pièces qui étaient conçues à l'occasion d'un anniversaire, d'une cérémonie, de l'envoi d'invitations ou de compliments et qui compor-

tent aussi des textes, poèmes en subtil accord avec les images.

Le choix qui est présenté actuellement au Cabinet des estampes, n'offre pas de pièces archaïques, celles-ci remontent, on le sait, au XVII^e siècle. Les estampes les plus anciennes de Kyomasa, de Sukenobu, de Shigenaga sont de la première moitié du XVIII^e siècle ; par contre il y a des pièces superbes, entre autres une tête d'acteur, à la fois chef-d'œuvre et rareté. Son auteur, Kabukido Enkyo pose une énigme. Est-il, comme on l'a dit, sous un autre nom le grand Sharaku qui était spécialisé dans les portraits d'acteurs ? Ceux-ci trouvant qu'ils n'étaient pas assez flattés par l'artiste, firent obstacle à sa carrière. On se dispute naturellement les rares estampes qui sont de lui. Il n'y avait pas d'actrices dans l'ancien Japon, les rôles féminins étaient tenus par des hommes. Sharaku-Enkyo n'a donc eu que des modèles masculins.

Au long de la visite on peut admirer quelques scènes tirées de la vie domestique, mais les vrais sujets de l'estampe, les thèmes favoris, sont les sujets épiques et légendaires, les acteurs et les courtisanes. Il y a, sur ce thème, deux Utamaro de la plus belle qualité, que l'on considère l'œuvre en soi ou la perfection du tirage.

Mais n'en peut-on pas dire autant de Kōrinshū, de Kiyonaga, d'Eishi, de Toyokumi et d'Hokusai ?

L'opinion des participantes a été aussi analysée selon les classes d'âge :

Age	pour droits complets	pour droits restreints	contre tous droits
20-34	37,3 %	41,8 %	20,7 %
35-49	41,5 %	39,9 %	18,3 %
50-64	41,8 %	39,3 %	18,4 %
65 et plus	39,8 %	40,4 %	1,0 %

On constate que c'est entre 35 et 64 ans que les femmes réclament les droits politiques complets. (suite en page 3)

Il n'est pas sans intérêt de noter que l'œuvre d'Ando Hiroshige, le grand paysagiste, dont l'exposition présente de remarquables exemplaires, a eu une influence considérable sur des peintres français du XIX^e siècle comme Degas, Gauguin, Toulouse Lautrec par la hardiesse de sa mise en page, telle cette croupe de cheval, au premier plan d'un paysage de pâturage, ou cette énorme carpe en papier flottant au haut d'un mât, au premier plan d'une scène de fête.

L'influence occidentale se marque par contre chez d'autres artistes japonais par l'emploi de la perspective dont la Renaissance du XVI^e siècle avait déterminé les règles.

On pourrait deviser longtemps sur les réflexions que suggère une visite même superficielle. Une observation s'impose toutefois : comment se fait-il que ces œuvres d'auteurs et d'époques si divers, semblent toutes pouvoir s'intégrer aisément comme élément décoratif de premier ordre dans un intérieur moderne ? — C'est que les artistes représentés ici sont passés maîtres dans leur art : la composition, la mise en pages, l'harmonie des teintes, tout concourt à l'impression de perfection décorative que nous demandons à un ornement de nos demeures.

Les pièces qui figurent ici ont été l'objet d'un choix rigoureux, de la part de M. Perret. Rien de médiocre n'a été admis et cependant les prix sont restés modestes. Il y a de réelles occasions de haute qualité pourtant et des pièces dont la valeur est indéniable, qui sortent de collections célèbres, ce qui leur confère une sorte de pédigree.

D'autre part, l'amateur qui ne cherche que le plaisir de l'anecdote spirituelle trouvera aussi son compte. Qui ne sourirait de voir représenter les premiers Européens, les premières manifestations de la civilisation occidentale offerts au pinceau satirique des Japonais : « les Américains », « Français et Hollandais », « l'appareil photographique », « le roi d'Italie », etc.

Une visite s'impose.

